



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 8 juillet 2019**  
**D-2019/310**

***Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,  
*Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45*

**Excusés :**

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

## **Attribution des aides en faveur des associations. Subventions 2019. Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale de solidarité, la Ville de Bordeaux apporte des aides logistiques et soutient financièrement de nombreuses associations.

L'attribution de subventions leur permet de poursuivre leurs activités, de promouvoir l'engagement, de créer du lien social, d'organiser des manifestations festives et de valoriser la vie associative et le bénévolat.

Je vous propose d'attribuer la somme de 33 000 euros et de la répartir de la manière suivante :

- 30 000 euros pour l'association Danse avec Nous

Une subvention de 5 000 euros a été allouée lors du conseil municipal du 25 mars 2019 pour le festival Dansons sur les Quais 2019, au titre de la délégation vie associative. Par délibération en date du 3 juin, une subvention de 2 000 euros a également été attribuée à l'association au titre du Fonds d'Intervention Local.

Cependant l'association rencontre des difficultés financières, notamment suite aux nouvelles réglementations préfectorales en matière de sécurisation des manifestations sur la voie publique. C'est pourquoi une subvention exceptionnelle de 30 000 euros est proposée en faveur de Danse avec Nous pour aider au fonctionnement de l'association et à la pérennisation du festival de 2019.

- 3 000 euros en faveur de 3 associations développant le partage et la transmission des savoirs.

<b>ASSOCIATIONS / OBJET</b>	<b>Montants 2019 (en euros)</b>
<b>CNIpsy Bordeaux</b> Soutien à l'organisation du congrès national des internes en psychiatrie se déroulant à Bordeaux les 10 et 11 octobre 2019.	1 500
<b>Danse avec Nous</b> Aide au fonctionnement général de l'association.	30 000
<b>Entraide Scolaire Amicale (ESA)</b> Participation à la célébration des 50 ans de l'association	500
<b>Les Orchidées Rouges</b> Aide au fonctionnement général de cette association qui accompagne les femmes victimes de mutilation.	1 000
<b>TOTAL</b>	33 000

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2019 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget primitif 2019 ainsi qu'au budget supplémentaire 2019 voté lors de cette même séance.
  
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Anne BREZILLON**

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017</b>
DANSE AVEC NOUS	68 504,46 €
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (ESA)	227,00 €
LES ORCHIDEES ROUGES	681,00 €